



Compte rendu du bureau de l'OMS du 01/02/2018

Présents : Bernard, Nicole, Olivier, Karim, Philippe

Excusés : Christophe, Frédéric, Véronique, Alvaro

Ordre du jour :

- Contrats des salariés
- Préparation de l'Assemblée Générale de l'OMS

Contrats des salariés

Il est temps de travailler à la pérennité de nos employés :

- CDI validé pour Antoine à l'unanimité des présents
- Le 2^{ème} contrat de Loic va se terminer dans peu de temps. Il faut voir avec lui pour construire un projet de formation.

Préparation de l'Assemblée Générale de l'OMS

La date de l'Assemblée Générale a été fixée début mars.

Lieu : A la MPT ? Il faut voir les dates disponibles. Pas besoin de faire cela un week-end (souvent pris par des événements).

Projet associatif :

Comme pour toutes les associations, nous allons devoir travailler sur un projet associatif. Philippe émet l'idée de faire travailler les adhérents sur ce sujet lors de l'assemblée générale.

Nous allons proposer des ateliers pour construire notre projet associatif :

- Amélioration de la communication
- Développement du sport
- Public particulier (handicap / quartier/ pratique sportive)
- Sport et institution (partenariat)

En marge de la réunion :

Commission événement :

La commission lors de sa dernière réunion a décidé de se doter d'un président de commission. Laurent (Tennis de table) assumera cette charge avec l'accord des membres de la commission présent. Membre présent : Philippe, Véronique, Laurent et Antoine.

Il a été décidé lors de cette réunion que les événements supportés par l'OMS doivent passer par cette commission pour validation.

Les événements peuvent être de 3 types différents :

- Évènement OMS
- Partenariat OMS
- Participation de l'OMS

Pour chaque événement une fiche projet sera renseignée : chef de projet, budget, moyens techniques, moyens humains ...

Philippe indique à Karim que l'ASFI va servir de cobaye pour ce mode de fonctionnement. Karim indique qu'il est d'accord sur le principe. Karim indique que 1ere réunion pour la prochaine corrida aura lieu lundi 5 Février.

Philippe demande de la part de la commission évènement qu'une véritable lettre de mission avec un budget soient accordés au président de la commission de la part du président de l'OMS. Cela permettra d'avoir une petite autonomie pour quelques menus achats.

Les membres du bureau présent approuvent cette demande.

Mutualisation des installations :

Olivier pense que nous avons un travail à faire sur les nouveaux gymnases : qui et comment va-t-on les occuper. Il faut dès à présent réfléchir à leurs utilisations pour pouvoir présenter à la municipalité un projet de partage déjà validé par les clubs adhérents à l'OMS.

Pour aller dans ce sens, il faut que l'on se dote d'un planning des salles pour mieux gérer les évènements exceptionnels et ne demander l'arbitrage de la municipalité uniquement en cas de blocage. Nous mettrons ce planning prévisionnel à disposition sur notre site web (même principe que le calendrier partager pour la salle) Olivier va se renseigner sur un logiciel qui fait tout ce que l'on demande et qui est déjà utilisé par certaines salles de la ville de Nantes.

Mutualisation des moyens :

Nous avons maintenant un ordinateur à disposition pour les associations. Le Crédit Mutuel nous propose de nous céder une sonorisation. Il faut faire de la publicité auprès de nos adhérents pour proposer ce matériel en réservation. C'est facile à faire et permettra à nos adhérents de matérialiser leurs adhésions. Il faut se mettre rapidement en rapport avec le Crédit Mutuel pour récupérer la sono.

Fin du bureau